

LE BAPTÊME, LA PRÉSENTATION ET LA CONFIRMATION

« Tu es mon enfant bien-aimé.
En toi j'ai mis toute ma joie. »
(Marc 1, 11)



ÉGLISE
PROTESTANTE
DE GENÈVE

Grâce à vos dons

L'Église protestante de Genève (EPG) vit des dons qu'elle reçoit. Elle offre son accompagnement et ses services sans percevoir d'aide de l'État pour sa mission religieuse.

Chaque personne est invitée à exprimer sa reconnaissance en faisant un don pour garantir la qualité et la pérennité de ses services.

L'EPG est reconnue d'utilité publique. Les dons sont déductibles des impôts.

Juste un don ou un don juste ?

Si chaque membre de l'EPG payait sa contribution ecclésiastique selon le calcul de l'Administration fiscale cantonale (16% de l'impôt cantonal de base sur le revenu et 6% de l'impôt sur la fortune), l'Église assurerait sa mission en toute sécurité.

Sachez que l'engagement d'une célébrante ou d'un célébrant pour accompagner une famille à l'occasion d'un baptême (ou d'une présentation) représente une dizaine d'heures de travail. Cela équivaut à environ 1000 francs, toutes charges comprises.

Participez à l'élan de générosité

- En utilisant le bulletin QR joint (en cas de paiement par e-banking, merci d'indiquer les nom et prénom de la personne baptisée, ainsi que de la pasteure ou du pasteur officiant).
- En scannant le code Twint ci-dessous.
- En faisant un legs ou en attribuant une part d'héritage à l'Église protestante de Genève dans votre testament (voir : <https://epg.ch/soutenir/legs-et-testaments/>).

Quel que soit le montant de votre don, nous vous sommes très reconnaissants.

Vous souhaitez plus de renseignements sur les différentes façons de soutenir l'Église protestante de Genève ?
Contactez-nous au 022 552 42 10 ou écrivez-nous à don.epg@protestant.ch

Pour tout renseignement sur le traitement des données personnelles par l'EPG, merci de consulter la page : epg.ch/confidentialite/



Photo couverture - © Freepik

Récapitulé

Compte / Payable à
CH93 0900 0000 1200 0241 0
Eglise Protestante de Genève
Rue Gourgas 24
1205 Genève

Payable par (nom/adresse)

L

Monnaie
CHF

Montant

Point de dépôt

Section paiement



Compte / Payable à
CH93 0900 0000 1200 0241 0
Eglise Protestante de Genève
Rue Gourgas 24
1205 Genève

Informations supplémentaires
Baptême

Payable par (nom/adresse)

L

Monnaie
CHF

Montant

chute

BAPTÊME, PRÉSENTATION ET CONFIRMATION

LE BAPTÊME EST LE SIGNE VISIBLE DE LA GRÂCE DONNÉE PAR DIEU, C'EST-À-DIRE DE SA PRÉSENCE, DE SON SOUTIEN ET DE SON AMOUR AU FIL DE LA VIE.

Dans le Nouveau Testament, le baptême de Jésus par Jean-Baptiste dans les eaux du Jourdain marque le début de sa vie publique.

Aujourd'hui, le baptême est un sacrement qui rend visible notre adhésion à l'Amour de Dieu. C'est aussi le signe de notre lien au Christ et à son message. Il peut être demandé et reçu à tout âge et exprime notre appartenance à l'Eglise.

Pour les enfants, le baptême est un témoignage de confiance en Dieu. Pour les jeunes ou les personnes adultes, c'est un acte d'adhésion à l'Evangile de Jésus-Christ, qui suscite engagement, cohérence et responsabilité.

LE BAPTÊME DES ENFANTS
L'Eglise protestante de Genève célèbre le baptême pour tous les enfants dont les parents en font la demande ou qui le demandent eux-mêmes. Ils sont en général baptisés au cours d'un culte, après un temps de préparation.

LA PRÉSENTATION DES ENFANTS
Certains parents souhaitent « présenter » leur enfant à Dieu dans un geste de reconnaissance pour sa naissance, tout en le laissant libre de demander lui-même son baptême le jour où il en comprendra le sens. Au cours du culte, l'enfant sera ainsi « présenté » à Dieu et porté dans la prière par la communauté.

LA CONFIRMATION
Après un parcours de catéchisme, les jeunes peuvent demander la « confirmation » de leur baptême. C'est une manière de s'approprier la décision que leurs parents ont prise à leur naissance. Pour les catéchumènes qui n'ont pas été baptisés enfant, c'est l'occasion de demander et de vivre leur baptême. La confirmation peut également avoir lieu plus tard, à l'âge adulte.

BAPTÊME, PRÉSENTATION ET CONFIRMATION

LE BAPTÊME DES JEUNES ET DES ADULTES
Le baptême peut aussi être demandé par des jeunes et des adultes touchés par le message, la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ.

Il est alors le fruit de la rencontre féconde avec le Christ et d'un parcours de réflexion sur les grandes questions de la foi et de l'Evangile. Il est vécu lors d'un culte durant lequel la personne baptisée témoigne de sa foi et est accueillie comme sœur ou frère en Christ, aimée et bénie de Dieu sans condition.

LE BAPTÊME RECONNU
Le baptême célébré dans notre Eglise est reconnu par la plupart des autres Eglises et réciproquement. L'EPG ne pratique pas de « rebaptême ».

Pour entrer en contact avec une célébrante ou un célébrant, adressez-vous à la paroisse de votre domicile ou écrivez-nous à info.epg@protestant.ch.

